

Svizra27 – En a-t-on les moyens ?
Jelica Aubry-Janketic (PS)

Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement jurassien tient à rappeler en préambule que le projet d'exposition nationale Svizra27 est porté par une association privée, lancée à l'origine par des acteurs économiques des cantons d'Argovie et des deux Bâle. Les gouvernements des cantons de la Suisse du Nord-Ouest ont été rapidement approchés pour apporter un appui et s'associer au cofinancement des phases initiales du projet, à savoir le concours d'idée et l'étude de faisabilité. Par contre, les cinq gouvernements réunis au sein de la Conférence des Gouvernements cantonaux de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) ont décidé de ne pas devenir membre de l'association Svizra27, mais de coordonner ensemble les réponses et le soutien accordé.

C'est pour cette raison que la CGNO est l'interlocutrice principale des cantons vis-à-vis des porteurs du projet et que dans ce cadre, il a été décidé d'un soutien commun et coordonné aux premières phases de Svizra27. La CGNO a aussi toujours été très claire lors de ses échanges avec la Confédération pour rappeler qu'il s'agit d'un projet d'exposition "nationale" et qu'à ce titre le cofinancement potentiel des cantons à la réalisation du projet ne pouvait être que subsidiaire.

Les résultats de l'étude de faisabilité du projet Svizra27 ont été présentés le 18 janvier 2024 lors d'une conférence de presse à Bâle. La CGNO attend désormais une position claire de la Confédération quant au soutien ou non à une nouvelle exposition nationale. En effet, le 29 mars 2023, le Conseil fédéral a annoncé qu'il ne se prononcerait pas avant 2028 sur un éventuel soutien financier pour une nouvelle exposition nationale, alors qu'il avait réaffirmé son soutien le 29 juin 2022. Depuis, les quatre projets d'exposition nationale encore en course ont initié ensemble le dépôt d'une motion, acceptée aussi bien par le Conseil des Etats que par le Conseil national, qui demande au Conseil fédéral d'accélérer le processus et de clarifier au plus tard en 2026 la procédure de sélection et son financement.

L'association Svizra27 estime réaliste une mise en œuvre entre 2030 et 2032, pour autant que les autorités fédérales clarifient le choix du projet retenu et son financement jusqu'en 2026.

Le Gouvernement jurassien reste donc attentif à l'évolution du dossier et se positionnera ultérieurement pour un soutien à la réalisation du projet Svizra27, pour autant qu'une demande lui parvienne. Il tient aussi à souligner qu'une coordination de ce dossier avec les autres cantons, au sein de la CGNO, est importante.

Le Gouvernement répond comme il suit aux questions posées :

1. Le Gouvernement compte-t-il prendre une décision définitive quant à la poursuite de ce dossier ou non, et à la participation du canton du Jura dans cette exposition nationale (si le projet Svizra27 devait être retenu par la Confédération) ? Si oui, quand ?

La situation est claire pour l'instant. Le soutien du Gouvernement jurassien concernait les phases III à V du projet, soit du concours d'idée à la réalisation de l'étude de faisabilité; cela vaut également pour les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure.

Le Gouvernement a déjà clairement signifié à Svizra27 qu'il n'était pas envisageable pour le Jura de contribuer significativement aux coûts de mise en œuvre d'une nouvelle exposition nationale. Si le Conseil fédéral allait de l'avant et que le choix se portait sur le projet Svizra27, le canton du Jura aurait alors certainement à se prononcer sur une demande de cofinancement.

2. A ce jour, le Gouvernement peut-il nous indiquer à quel montant s'élève l'engagement financier, respectivement les dépenses faites pour ce projet depuis son lancement ?

Le Gouvernement a accordé au total 147'000 francs jusqu'à présent à l'association Svizra27, prélevé sur le Fonds d'utilité publique du Gouvernement alimenté par les bénéfices de la Loterie romande :

- 50'000 francs pour le financement du "Concours d'idées" (phases III du projet) et du "Dossier de candidature" (phase IV)
- 97'000 francs pour l'étude de faisabilité (phase V) sur un total de 2 millions de contributions cantonales des cantons de la Suisse du Nord-Ouest (répartition au prorata de la population)

L'association doit transmettre un décompte financier pour la phase V dans le courant de l'année 2024.

3. Quel pourrait être le montant de la facture finale pour notre canton si ce projet aboutissait ?

A l'heure actuelle, il est impossible de répondre clairement à cette question. Il n'est pas non plus possible de se baser sur les coûts de la participation du Jura à l'exposition nationale Expo.02. Les deux projets sont très différents et le Jura n'accueillait pas d'infrastructures sur son territoire en 2002.

Dans son étude de faisabilité, l'association Svizra27 esquisse un budget global d'un milliard de francs, financé à moitié par la Confédération et à hauteur de 50 millions par les cantons et les communes-hôtes des sites prévus. Toutefois, aucune clé de répartition n'a été proposée ni discutée avec les collectivités publiques concernées.

Il est toutefois évident qu'il ne s'agit pas d'un projet prioritaire pour l'Etat dans le contexte financier actuel. Toutefois, le Gouvernement souhaite rester attentif à la suite des événements, pour, cas échéant, profiter d'opportunités qui pourraient se présenter pour le développement du canton et de certaines de ses infrastructures. Pour des aménagements durables et des projets avec des bénéfices sur le long terme pour la population jurassienne, des outils de financement existants (LPR, Loterie romande, etc.) pourraient éventuellement être sollicités. Il est important aussi de continuer à investir dans l'avenir, malgré les mesures d'économies structurelles nécessaires.

4. Quelles seraient les retombées d'une telle exposition pour notre canton ?

Il s'agirait d'un projet d'envergure pour la région de la Suisse du Nord-Ouest. Pour le Canton, se serait aussi la première exposition nationale sur sol jurassien et une opportunité potentielle de soutenir un projet fédérateur pour la population et les milieux économiques, associatifs et culturels.

Plusieurs formes de retombées pourraient être espérées :

- Un renforcement de l'attractivité économique, avec la mise en valeur du Jura comme un centre d'innovation et de créativité.
- Une dynamisation du secteur touristique, avec des visiteurs de toute la Suisse, mais aussi potentiellement de l'étranger (notamment régions françaises et allemandes voisines) et donc un impact aussi en termes de développement de l'hébergement, de la restauration et des loisirs.
- La promotion de la culture et du patrimoine jurassiens, avec une exposition qui servirait de vitrine pour nos associations et acteurs culturels, ainsi que pour nos traditions.
- L'amélioration de l'attractivité des transports publics, entre les différents sites et donc entre les cantons de la Suisse du Nord-Ouest, étant donné que les enjeux de mobilité seraient aussi au cœur de la mise en œuvre de ce projet d'exposition.
- Un impact social positif, avec l'opportunité d'inclure toutes les générations autour d'un projet commun, ainsi que la stimulation du bénévolat.
- Un renforcement des collaborations avec nos voisins de la Suisse du Nord-Ouest, que ce soit au niveau institutionnel, mais surtout au niveau des acteurs économiques et culturels.

- Un héritage durable, avec un intérêt tout particulier pour que le projet bénéficie au canton au travers de la rénovation ou le développement d'infrastructures durables à Delémont et St-Ursanne (les deux sites prévus).

A noter que dans son rapport de faisabilité, Svizra27 mentionne une création de valeur directe de 1,30 francs pour chaque franc investi, à laquelle il faut ajouter encore une création de valeur indirecte. Bien sûr, cet effet de levier est théorique et dépendrait des moyens investis et de l'ambition fixée.

5. Est-ce que le monde économique jurassien a finalement accordé un soutien financier à ce projet ? Si oui, pour quels montants ? Si non, sera-t-il, le cas échéant, (re)sollicité ?

La Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ) ainsi que la FER-Arcju sont partenaires du projet, mais avaient décliné la demande de cofinancement pour les phases initiales du projet.

Le 25 avril 2023, une séance d'information de Svizra27 aux membres de la CCIJ et de la FER-Arcju a été organisée à Delémont. Une trentaine de leurs membres étaient présents. Le Gouvernement n'a toutefois pas connaissance d'un soutien financier direct des milieux économiques jurassiens à ce stade du projet.

Delémont, le 7 mai 2024



Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître